

A propos de la Grippe, H1N1.
Pas de quoi déclencher une tempête dans un verre d'eau?

Monsieur Kaltenbach, dans un mail, écrit :

« A Clamart, nous avons largement anticipé les risques de pandémie, par des mesures qui peuvent parfois apparaître comme contraignantes pour les familles, mais qui, en définitive, visent surtout à garantir la sécurité de tous et à limiter une éventuelle propagation du virus. »

Et pourtant,

Un verre pour tous...

et ... Tousse pour un !

Voici ce qui aurait pu être une devise pour les enfants de la cantine Trivaux-Garenne.

Rachel ADIL

Cantine Trivaux: après le couvert

Un fait *dit verre*



Début octobre 2009 — cantine Trivaux Garenne
Est-ce pour s'assurer que les enfants ont bien assimilé les consignes d'hygiène ? Toujours est-il, sur les tables de la cantine, pas de verres pour tous les enfants. Au mieux, un verre pour six ?

Enfants obligés de se passer de boire pendant le repas... ou encore, pour les plus vaccinés (comprendre débrouillards), le recours au système D : se servir de la soucoupe du dessert.

Enfin, entre enfants, pas d'échange de verres. A priori!

La grippe ne passera pas.

Et la seule prose de la Mairie en guise d'explication: un retard de livraison. Livrée à elle-même, c'est bien l'impression que donne la cantine Trivaux Garenne!

Ce fait *dit verre*, quelques mois après la question des fourchettes, en mai 2009, (Clamoche—Budget à couteaux tirés), c'est ce qui s'appelle... remettre le couvert ?

Marquages au sol, un jeu d'enfant?

Des tracés de jeux, style marelles, sont demandés dans la cour de l'école maternelle Bourcillière. C'est simple, peu coûteux et toujours en attente.... depuis plus de cinq ans!

En revanche, le marquage en blanc des places de stationnement dans les rues du Haut, sont déjà réalisés. Lettre d'information début de l'été, réalisation en septembre... Pas le temps de saisir le Conseil de quartier!

A noter : l'efficacité des services techniques, la rapidité d'exécution... sitôt qu'il s'agit de jouer dans la cour des grands?



Dernière rue de Clamart : un passage zébré qui mène droit dans le panneau...

Et, toujours pas de passage piéton rue de la Sygrie, au croisement de la rue des Bosquets, des Plantes...

Mur anti-bruit : Compétences?

« *Le mur anti-bruit a été en grande partie détruit et j'ai de suite saisi [...] la DDE pour que les assurances jouent et que les travaux soient le plus vite engagés* » a déclaré Monsieur Kaltenbach, au Conseil municipal de septembre 2009.

Sauf que...

La DDE n'a plus la compétence pour la gestion de la voirie depuis le 01/01/2007. Le gestionnaire actuel est la Direction Interdépartementale des Routes d'Ile-de-France.

Monsieur le Maire serait-il comme la DDE... sans compétence dans le domaine?